

SAINT-PIERRE-DU-MONT. Destiné à l'origine au personnel pénitentiaire, l'habitat à caractère social commandité par l'agglomération ne correspond ni à l'offre ni aux attentes

Une inauguration en bois

Pas de champagne, pas de sourires et encore moins de félicitations. Rarement, une « visite » de logements neufs n'aura été si... tendue. Au point que le terme « d'inauguration » n'est même pas utilisé. « Je vous enverrai un poster avec mon portrait, pour que vous jouiez aux fléchettes et que vous puissiez ainsi me clouer au pilori de la vie », conclut l'architecte bordelais Bernard Bühler, le spécialiste en habitat social, qui a conçu les 80 maisonnettes en ossature bois. Des logements, du T1 au T6 réalisés pour la Communauté d'agglomération du Marsan (CAM), maître d'ouvrage sur un terrain du ministère de la Justice situé au lieu-dit Pellegari à Saint-Pierre du Mont, en surplomb... de la rocade et de son brouhaha.

« J'ai travaillé avec sincérité »

En silence, les élus communautaires ont visité les lieux samedi matin. Découvert le parti architectural que Bernard Bühler a expliqué en préambule. « Je n'ai pas fait ce projet pour choquer, mais parce que j'ai tenté d'apporter des solutions appropriées à la vie des gens au quotidien. Il s'agissait de faire cohabiter quatre-vingts familles, les faire vivre ensemble, tout en préservant leur intimité », poursuit-il. Sa solution c'est « un village en bois, des logements peu gourmands en énergie, avec une cour privative sans vis à vis, des rues piétonnes dédiées aux enfants, avec des espaces de stationnement relégués à l'extérieur. J'ai travaillé avec sincérité », livre-t-il.

En face, des avis nuancés. Majoritairement, les visiteurs tordent le nez. « Il y a des finitions à revoir : les sols en parquet flottant sont déjà bombés. » « Dans le T6 censé accueillir une famille nombreuse avec enfants, la cuisine est sympathique. Mais où mettez vous la vaisselle, les casseroles ? Il n'y a pas de rangements, pas de place pour les meubles. Et où est le branchement pour le lave-vaisselle ? », interroge Geneviève Darrieussecq, en « femme pratique ». « Je reconnais que la cuisine est inadaptée à la vie d'une famille nombreuse », répond l'architecte, scotchant l'assistance. « Je sais dessiner des cuisines plus grandes mais la limite du logement social c'est le prix. Avec un budget contraint, il faut mettre un milliard de choses, et on fait forcément des mauvais choix. »

« Et les branchements de lave linge sous l'escalier, étonnant... » « Que dites-vous des portes qui cognent les radiateurs ? » « Pourquoi avoir fait ces meutrières ? », interrogent encore les visiteurs. « Appelez les fenêtres comme vous voulez... », souffle l'architecte. »

Problème de financement

« Le concept n'est pas mal », modère Geneviève Darrieussecq, « si on paysage autour. Je ne sais pas si le sujet à polémique vient de l'architecture ou s'il vient du fait que ces constructions sont abouties un an après l'arrivée des personnels pénitentiaires pour lesquels elles étaient destinées au départ. Résultat, la communauté d'agglomération se retrouve avec un problème de financements. » En effet, l'investissement (8,5 millions d'euros) devait être compensé par les loyers. Sauf que pour l'heure, il n'y a pas de locataires.

« Nous devons rétrocéder les logements au ministère de la Justice mais il semble qu'il n'ait finalement pas de besoin particulier ». Il est surtout sûr que le personnel pénitentiaire a d'ores et déjà aménagé. Mais ailleurs. « À partir de mars, nous proposerons ces logements à la population, sachant que l'agglomération va déléguer la gestion à un organisme habilité : je ne sais pas si nous avons vocation à conserver longtemps ce type de logements », poursuit la présidente de l'instance communautaire.

Loyers trop chers

Mais avant, il aura fallu régler un autre problème : les locations proposées dans le cadre du PLS, prêt locatif social, étaient un peu chères. « Pour qu'ils soient occupés, il fallait baisser les loyers. Ce que nous avons fait, lors de la dernière séance du conseil communautaire. » La différence s'élève quand même à 250 000 euros par an pour l'agglomération.

Bref, de l'aveu de la nouvelle responsable de l'agglomération, « le projet a été mal ficelé dès le départ. Et nous voilà avec une verrue sur les bras. Maintenant, ces logements sont là, il va falloir en faire quelque chose... »

« Vous n'avez rien vu de positif ? », essaie quand même l'architecte. « Non », murmure l'assistance. Jean-Paul Tyrant, ancien président de la commission logement vient à son secours : « Moi, je suis agréablement surpris, les maisons sont claires, pleines de baies vitrées, on peut faire des barbecues d'avril à octobre sur la terrasse, et les gens ne seront pas parkés dans des tours à étages... »

« Vous trouvez vraiment que j'ai fait n'importe quoi ? », insiste Bernard Bühler. « Alors, la prochaine fois, mettez-vous autour de la table avec moi pour partager la réflexion. »

Domage, en tout cas que Jean-Pierre Jullian, ancien responsable de l'agglomération et toujours maire de Saint-Pierre du Mont, n'ait pas fait le déplacement. Il aurait pu amener les fléchettes...

Auteur : AUDE FERBOS